

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 12 février 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 février 2014

2014 DU 12 - Dénomination « rue Madeleine Rebérioux » (18e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 janvier 2014, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination “ rue Madeleine Rebérioux ” à une voie en cours de réalisation dans le cadre de l'aménagement du secteur 122, rue des Poissonniers dans le 18e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 3 février 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination “ rue Madeleine Rebérioux ” est attribuée à la voie CL/18, propriété communale et destinée à devenir publique, commençant 52, rue René Clair et finissant 120, rue des Poissonniers (18^e).